



Déclaration de la CRPM au Conseil Européen

Alors que les chefs d'Etat et de Gouvernement viennent de se réunir à Bruxelles pour discuter des négociations en cours portant sur l'avenir du budget européen et du Brexit le 17 et 18 Octobre, la Conférence des Régions Périphériques Maritimes souhaiterait porter les messages suivants au Conseil Européen.

La CRPM :

- 1. Est convaincue qu'une Union Européenne ambitieuse devrait être soutenue par un budget ambitieux, et réaffirme son soutien sans réserve à la position du Parlement Européen** pour un cadre financier pluriannuel basé sur des contributions des Etats Membres fixées à 1.3% de leur Revenu National Brut (RNB) et l'introduction de nouvelles ressources propres.
- 2. Appelle le Conseil à défendre et à protéger la politique de Cohésion en tant que pilier fondamental du projet Européen.** La politique de Cohésion ne doit pas être sacrifiée au cours des négociations portant sur l'avenir du budget européen.
- 3. Attire l'attention du Conseil une nouvelle fois sur les conséquences désastreuses qu'un accord tardif sur l'avenir du budget européen aurait sur le démarrage de la période de programmation des programmes en gestion partagée,** dont beaucoup sont gérés directement ou mis en place en partenariat avec les autorités régionales.
- 4. Confirme sa position selon laquelle le budget attribué à la Coopération Territoriale Européenne devrait représenter au minimum 3.5% du budget total de la politique de Cohésion**
- 5. Appelle le Conseil à s'en tenir à sa position concernant l'architecture de la Coopération Territoriale Européenne (CTE) pour garantir la coopération maritime transfrontalière et éviter tout bouleversement concernant le champ et la géographie des programmes pour la période post-2020.** La porte doit rester ouverte afin de maintenir la coopération entre les acteurs régionaux dans l'Union Européenne et ceux du Royaume-Uni à travers les programmes de la CTE, suite au Brexit.